



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2020



Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge tenue le 3 décembre 2020 à 20 h 46, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, à laquelle sont présents les conseillères et conseillers suivants, Mme Karine Bélisle, Mme Carole Panneton, Mme Andrée Rancourt, M. Denis Brabant, M. Robert Lambertz et M. Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Denis Charette.

La directrice générale, Mme Louise Chartrand, et la greffière et directrice générale adjointe, Mme Lucie Bourque, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 46. Le maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, M. Denis Charette, constate la régularité de la séance étant donné que tous les membres du conseil sont présents et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*.

333/03-12-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Carole Panneton
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière et directrice générale adjointe, à savoir :

- 1. OUVERTURE**
 - 1.1 Ouverture de la séance
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 2.1 Aucun
- 3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**
 - 3.1 Aucun
- 4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**
 - 4.1 Aucun
- 5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**
 - 5.1 Remboursement anticipé du fonds de roulement
 - 5.2 Mise à niveau du système téléphonique de la Ville
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1 Aucun
- 7. TRAVAUX PUBLICS**
 - 7.1 Aucun
- 8. LOISIRS ET CULTURE**
 - 8.1 Aide financière à Zone Emploi d'Antoine-Labelle pour le programme Place aux jeunes en région 2020-2021
- 9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE**
 - 9.1 Aucun



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2020

10. DIVERS

10.1 Aucun

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

334/03-12-2020

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DU FONDS DE ROULEMENT

Il est proposé par Mme Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser un remboursement anticipé du fonds de roulement pour un montant total de 198 716,45 \$ réparti comme suit :

- 151 073,75 \$ pour l'acquisition d'un camion 10 roues;
- 47 642,70 \$ pour le projet d'aménagement des bureaux de l'hôtel de ville, l'acquisition d'une camionnette F-250 2016 et 25 % de l'acquisition d'une autorécurveuse pour le centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR).

Que la directrice des finances soit mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

335/03-12-2020

MISE À NIVEAU DU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE DE LA VILLE

Il est proposé par Mme Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer un contrat à Florence Télécom pour la mise à niveau du système téléphonique de la Ville au montant total de 54 172,80 \$ plus les taxes applicables (montant net de 56 874,67 \$) sur soixante (60) mois plus les frais de configuration de 5 200 \$ plus les taxes applicables (5 459,35 \$).

Que la directrice des finances soit mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

336/03-12-2020

AIDE FINANCIÈRE À ZONE EMPLOI D'ANTOINE-LABELLE POUR LE PROGRAMME PLACE AUX JEUNES EN RÉGION 2020-2021

Il est proposé par M. Alain Otto
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser une aide financière au montant de 2 000 \$ à Zone Emploi d'Antoine-Labelle pour le programme Place aux jeunes en région 2020-2021.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2020

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent au cours de la présente séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du maire et président de l'assemblée, M. Denis Charette, la séance est levée. Il est 20 h 50.

M. Denis Charette
Maire

Lucie Bourque
Greffière et directrice générale adjointe

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Denis Charette, maire